

Al-watwan

LE PREMIER JOURNAL DES COMORES. 28e année. N° 2174 du vendredi 3 mai 2013. Directeur de la publication : Hassane Moindjié

Intempéries : Vuvuni inondé à nouveau



Plus de peur et moins de dégâts à Vuvuni ya Bamabao, toute la journée de mercredi à jeudi. La localité a vécu le cauchemar d'avril 2012. La pluie diluvienne qui s'est abattue dans la région de Bamabao toute la journée a provoqué des inondations dans le village. La police municipale, le Cosep et le Croissant-rouge se sont déployés à déplacer les personnes âgées et les biens matériels vers des endroits où le risque de inondation était minime. La direc-

tion nationale de la sécurité civile, le Cosep, le Croissant rouge, le Pnud, l'Oms, l'Unicef, les ministères de la Santé et de l'Education se sont rendus à Vuvuni, hier, pour évaluer les dégâts occasionnés par les pluies de mercredi. Un rapport provisoire d'évaluation rapide indiquait que 30 familles étaient sans abris.

[Lire page 3](#)

Pasco II : plus de trois milliards de francs pour la santé



La convention du deuxième Programme d'appui au secteur de la santé aux Comores (Pasco II) a été signée hier, jeudi au ministère des Finances, entre le vice-président en charge des Finances publiques, Mohamed Ali Soilihi, et l'ambassadeur de France près de l'Union des Comores, Philippe Lacoste, et en présence de la ministre de la Santé, Moïnafouraha Ahmed, et du directeur de l'Agence française de développement (Afd), Jean-François Vavasour.

[Lire page 3](#)

Les audiences se poursuivent au palais de Beit-Salam

Le président de la République continue à recevoir en audience la population depuis le jeudi dernier, suite à la tentative de déstabilisation déjouée le 20 avril dernier. Le mardi 30 avril, ce fut le tour des députés de l'Union d'être reçus au palais de Beit-Salam. Cette audience est suivie par celle de la communauté de Djoiezi, mercredi dernier.

[Lire page 3](#)

Fête du travail à Ndzuwani : un plaidoyer particulier

Le secrétaire régional de la Confédération des travailleurs comoriens (Ctc), après avoir fait l'historique du mouvement international de lutte pour les droits du travailleur, a décrit le processus d'adhésion du pays à la législation internationale en matière du droit de travail. Il a surtout mis l'accent sur le fait que l'Etat comorien ne se conforme toujours pas à la plupart des conventions qu'il a pourtant ratifiées de son plein gré.

[Lire page 2](#)

AB Aviation

www.flyabaviation.com

VOLS TOUTS LES JOURS SAUF SAMEDI:

■ Moroni - Mohéli - Moroni

■ Moroni - Anjouan - Moroni

■ Mohéli - Anjouan - Mohéli

■ Vol à la demande domestique et régional

Contacts:

■ Moroni : 773 95 70 / 328 69 69 ■ Anjouan : 771 04 59 / 344 69 79

Aéroport : 775 10 38

■ Mohéli : 347 29 40 / 332 08 37

332 42 26 / 340 46 69

LIRE EGALEMENT

La vice-présidente mondiale de la Jci aux Comores

Elle a quitté Moroni hier, jeudi 2 mai, après une visite de quelques jours dans le pays. Durant son séjour de travail, Asmaa Benslimane a eu à s'entretenir avec différentes personnalités et responsables d'institutions du pays et à assister à des activités entrant dans le cadre du plan d'action de la Jci-Comores. Elle effectue une tournée dans huit pays dont les Comores constitue sa sixième étape.

[Lire page 2](#)

INTERVIEW

Nassadjah : "Le reggae, c'est un état d'esprit, une philosophie de vie"



Né Nassor Hadji Ali, Nassadjah, que l'on ne présente plus pour le monde du reggae aux Comores comme en France, donne un concert le 11 mai prochain au Centre de création artistique des Comores (Ccac), sis au Mini-zone industrielle Mavuna à Moroni. Une occasion pour revenir sur son parcours. Il nous parle ici de sa naissance, de ses espoirs mais aussi de son seul regret.

[Lire l'interview en dernière page](#)

Jeune chambre internationale : Mission de travail aux Comores de la vice-présidente mondiale de l'organisation

La vice-présidente mondiale de la Jeune chambre internationale (Jci) a quitté Moroni hier, jeudi 2 mai, après une visite de quelques jours dans le pays.

Durant son séjour de travail, Asmaa Benslimane a eu à s'entretenir avec différentes personnalités et responsables d'institutions du pays et assister à des activités entrant dans le cadre du plan d'action de la Jci-Comores.

Quelques heures avant de quitter Moroni, elle a visité en compagnie du président de la Jci-Comores, Saïd Choukrane, le siège du journal Al-watwan et répondu à quelques questions du quotidien, notamment sur l'objectif de sa mission aux Comores. Asmaa Benslimane, qui effectue une tournée dans huit pays dont les Comores, (la sixième étape), a confié que sa mission répond avant tout à un souci de "présenter la Jeune chambre au niveau international", ce qu'elle fait au niveau de la jeunesse, et puis "remercier tous les partenaires qui soutiennent toujours la Jeune chambre internationale des Comores" et leur demander encore "plus d'accompagnement" pour l'exécution du plan

d'action de la Jeune chambre. Selon la vice-présidente, il y a eu également des formations pour les membres du forum de l'organisation et des rencontres avec le bureau national de la Jci-Comores.

Asmaa Benslimane a également assisté à l'inauguration de deux nouvelles organisations locales membres, les Oim des localités de Mde et Dembeni. "Voilà, le programme était un peu chargé", a souligné la vice-présidente mondiale de la Jci de nationalité Marocaine.

Ce que la Jeune chambre internationale des Comores peut attendre de sa mission, elle avance d'abord le soutien, le renforcement des partenariats mais également solliciter encore d'autres partenariats nouveaux, motiver les membres existants et les nouveaux membres en leur expliquant la philosophie de la Jeune chambre internationale et "ce qu'ils peuvent faire en tant que citoyens actifs".

"La mission de notre organisation c'est surtout d'offrir aux jeunes des opportunités de développement pour leur permettre de créer un changement positif dans leurs communautés à travers la formation, les échanges

internationaux, l'encouragement à l'entrepreneuriat et le service à la communauté", a indiqué Asmaa qui a relevé que chaque pays a bien sûr ses spécificités et en s'imprégnant du plan d'action international, ils peuvent concevoir son plan d'action national et le mettre en œuvre. "C'est ce que la Jci-Comores est aussi en train de faire", résume-t-elle.

50% de la population est très jeune

La vice-présidente a dit avoir noté "un potentiel vraiment très intéressant au niveau des jeunes" pour un pays dont 50% de la population est très jeune.

"Cette population est mobilisée, elle est consciente qu'elle peut faire beaucoup de changements positifs parce que, au niveau de la Jeune chambre, nous croyons que les gouvernements des pays ne peuvent pas tout faire", a-t-elle constaté.

"Et nous en tant que citoyens actifs, nous devons analyser les besoins de notre communauté, concevoir des projets, chercher des partenaires et réaliser des actions, parce que nous n'acceptons pas qu'un jeune croise



De g. à d., Mohamed soihili, chef de rédaction à Al-watwan, Asmaa Benslimane et le président de la Jci-Comores

les bras et attende que le gouvernement lui fasse tout", a insisté en outre la jeune Marocaine.

Son périple la conduit successivement au Mali, Burkina-Faso, Guinée-Conakry, Gambie, Sénégal, Comores, Madagascar et Botswana.

Aux Comores, elle a rencontré, entre autres, le ministre de la Jeunesse qui a

la tutelle de la Jci-Comores, le gouverneur de Ndzuwani et celui de Ngazidja, le vice-président de l'assemblée nationale, les directeurs généraux de l'Aviation civile et de la Protection civile, et le ministre assurant l'intérim de son collègue des Relations extérieures.

MSa

Fête du travail à Ndzuwani : un plaidoyer particulier en faveur des agents de la Ma-mwe suspendus

A l'occasion de la fête du travail, célébrée à la place Mroni à Mutsamudu le mercredi 1^{er} mai, Bacar Dossar a improvisé un discours qui a su attirer de nombreux curieux parmi la foule des passants, qui avaient un moment dédaigné se joindre à ce rassemblement.

L'infatigable secrétaire régional de la Confédération des travailleurs comoriens (Ctc), après avoir fait l'historique du mouvement international de lutte pour les droits du travailleur, a décrit le processus d'adhésion du pays à la législation internationale en matière du droit de travail.

Il a surtout mis l'accent sur le fait que l'Etat comorien ne se conforme toujours pas à la plupart des conventions qu'il a pourtant ratifiées de son plein gré.

"Les Comores ont ratifié trente-deux conventions de l'Organisation internationale du

travail. Parmi les huit fondamentales, il y a celles qui prônent le travail décent, la protection de l'enfant, interdisent le travail forcé, la discrimination et promeuvent le syndicalisme", a-t-il expliqué.

Selon lui (autrement dit selon la Ctc), il y a encore beaucoup d'efforts à fournir côté gouvernement pour être en conformité avec ces conventions. "Jusqu'à aujourd'hui l'on ne peut pas parler de travail décent chez nous aux Comores, si l'on convient que le travail décent est celui qui permet

à son auteur d'en vivre décemment, à l'abri du besoin primaire. La grille salariale en vigueur des fonctionnaires date de 1962 !"

Dans la foulée des dénonciations des irrégularités touchant le fonctionnaire, Dossar a ainsi poursuivi son plaidoyer : "La nouvelle grille indiciaire, décrétée par l'ancien président Sambi et abrogée par les députés sous l'ère Ikililou, continue pourtant d'être appliquée pour certaines catégories de fonctionnaires, à savoir les médecins, les enseignants de l'Université des Comores ainsi que les magistrats.

C'est une situation injuste cautionnée par nos actuels députés, que j'appelle d'ailleurs la population à sanctionner prochainement".

La fête de la place Mroni a, d'autre part, permis de rappeler certaines situations déplorables qui frappent en ce moment les secteurs de l'emploi public et privé. Ainsi a-t-on évoqué le cas des bénévoles à Ndzuwani, et surtout celui des employés de la Ma-mwe, "condamnés à des travaux forcés en violation des conventions de

l'Oit", et "toujours sous le coup d'une suspension sans soldes purement arbitraire". Le secrétaire régional a par la même occasion fait mention des acquis obtenus par certains corps de travailleurs, grâce à l'entremise de la Ctc. Il a cité l'exemple de l'accord de principe obtenu de l'autorité portuaire de Mutsamudu en faveur de la cotisation de son personnel à la caisse de retraite nationale. Droit dont ce personnel n'aurait jusqu'ici pas bénéficié.

SM

BRÈVES

Les enseignants prompts à défrayer la chronique, à la moindre petite sous-perdue, sont aux anges. En effet par un de ces mystères de l'informatique, tous les instituteurs et professeurs de l'île se trouvent lors de la paie du mois d'avril avec un double salaire. A la Snsf, on annonce volontiers que "rira qui rira le dernier" et un cadre du service commercial de jubiler tout en exprimant que les erreurs ça arrive partout, mais nous on arrivera toujours et sans problème à récupérer nos sous avec un "bénéf" en plus.

On attend donc ces petits malins qui vont rire jaune lors de la pro-

chaine paie. Fomboni Club, longtemps accusé par ses adversaires de gagner la plupart de ses matchs sur tapis vert, veut décidément en finir avec cette image qu'on veut le faire coller à la peau et prendre ses points sur le gazon de la même couleur, en engageant Yasini et Phiri, deux attaquants dont l'un est un international de Malawi.

Ils ont été accueillis en grande pompe à leur arrivée le jeudi 2 mai à l'aéroport de Bandaressalame et conduits dans la capitale insulaire par une nuée de motos et véhicules klaxons bloqués et tous clignotants allumés à bord les irréductibles du Club.

Mamwe Electricité :

Pour charger votre carte, allez tout près de chez-vous à Gobadjou Moroni



Intempéries : Vuvuni encore touché par des inondations

La localité de Vuvuni a vécu mercredi dernier le cauchemar d'avril 2012. La pluie diluvienne qui s'est abattue dans la région de Bambao toute la journée de mercredi a provoqué des inondations dans le village. Il était 11h heures de la journée du mercredi lorsqu'il s'est mis à pleuvoir et ce sont des trombes d'eau qui ont continué à se verser tout l'après-midi, ce qui a alerté les villageois qui ont commencé à prendre des dispositions. Vers 13h, les eaux avaient commencé à monter et une grande partie du village s'est trouvée inondée. Ayant déjà vécu une situation pareille, il y a juste un an, les habitants n'étaient pas beaucoup surpris par l'évènement. "C'est du déjà vu, nous nous attendions à ces inondations à un moment ou à un autre, donc moralement nous étions déjà préparés et surtout sachant qu'aucune précaution n'a été prise pour éviter des situations pareilles ou du moins limiter les dégâts", rouspète

Djoumanti Djae, une résidente de cette localité. Sitôt que les torrents ont commencé, les habitants se sont mis à préparer les bagages pour partir au cas où la situation allait s'empirer. "Heureusement, il n'y a pas eu beaucoup de dégâts, et nous n'avons pas eu de mal à déplacer les personnes touchées", racontait hier Youssouf Moindjie de la police municipale. Selon lui, dans la nuit du mercredi, la police municipale a sillonné le village toute la nuit, et veillé pour prévenir les situations lourdes. "Les rivières gonflaient et diminuaient au rythme de la pluie jusqu'à trois heures du matin du jeudi", a-t-il expliqué. La police municipale, le Cosep et le Croissant-rouge ont passé la journée du mercredi à déplacer les personnes âgées et les biens matériels vers des endroits où le risque d'inondation était moins minime. "La situation était moins grave, même les enfants pouvaient traverser les torrents d'eau mais on les empêchait

car on ne pouvait pas savoir à quel moment ça allait déborder", a ajouté l'agent de la police municipale locale. Plusieurs maisons étaient, cependant, envahies par les eaux bouseuses. Jeudi matin, c'étaient les grands travaux de nettoyage des maisons pour qu'elles soient encore habitables. "Il n'y a pas eu d'énormes dégâts matériels du fait que nous nous attendions à cette situation. Chaque famille s'était préparée, il y en a même qui ont tout déplacé vers d'autres villages où il n'y a pas de risques d'inondation ou dans les maisons à étages des voisins", a confié Djoumanti indiquant que certaines familles ont été déplacées la nuit du mercredi abandonnant ainsi leurs maisons pour plus de sécurité. Tarbia Mohamed responsable de la formation et de la sensibilisation au Cosep a fait savoir, pour sa part, que les quelques familles qui étaient déplacées n'avaient pas encore rejoint leurs maisons hier,



jeudi 2 avril. Elles devaient attendre deux ou trois jours avant d'y retourner. La direction nationale de la sécurité civile s'est rendue à Vuvuni jeudi matin pour faire une évaluation rapide de la situation. Le Cosep, le Croissant rouge, le Pnud, l'Oms, l'Unicef, les ministères de la Santé et de l'Education se sont retrouvés aussi à Vuvuni, hier,

pour évaluer les dégâts occasionnés par les pluies de mercredi. Hier à midi, le rapport provisoire d'évaluation rapide indiquait que 30 familles étaient sans abris. Il faut souligner aussi qu'une des quatre écoles de la localité n'avait pas ouvert ses portes hier.

Abouhariat Saïd Abdallah

Les audiences se poursuivent au palais de Beit-Salam : "nous devons nous attendre en permanence à des tentatives de déstabilisation"

Le président de la République continue à recevoir en audience la population depuis le jeudi dernier, suite à la tentative de déstabilisation déjouée le 20 avril dernier. Le mardi 30 avril, ce fut le tour des députés de l'Union d'être reçus au palais de Beit-Salam. Les députés, comme les autres groupes qui ont été reçus, sont allés "réaffirmer leur soutien et manifester leur mécontentement suite à la tentative de déstabilisation du 20 avril dernier". Le député Djaé Ahamada, qui a parlé au nom de ses pairs, a exprimé leur "disponibilité à œuvrer de concert avec l'exécutif, pour que dans l'avenir personne ne tente une telle aventure" et "souhaité que la justice fasse son travail en dehors de toute pression de quelque nature que ce soit". Pour sa part, le Dr Ikililou Dhoinine a rappelé que "le pays a amorcé son décollage économique et pour cela, les Comoriens n'admettront jamais que l'entente et la concertation, qui existent entre les dirigeants, soient perturbées". Et le chef de l'Etat a souligné que "l'opposition doit exister et elle doit être constructive et non destructive". Il a indiqué que "les auteurs de cette déstabilisation ne sont pas à leur premier essai, à cette différence que

des étrangers ont bénéficié de la complicité de certains Comoriens". Le président Ikililou Dhoinine a aussi rappelé aux parlementaires que "l'Union des Comores s'est engagée dans un projet très ambitieux : la prospection des hydrocarbures dans les eaux territoriales nationales et que l'Assemblée est appelée à jouer un rôle extrêmement important dans l'adoption des lois qui doivent régir tout ce domaine". Le chef de l'Etat a de ce fait prévenu qu'"avec la signature des contrats de prospection des hydrocarbures dans nos eaux territoriales, nous devons nous attendre en permanence à des tentatives de déstabilisations de la part de ceux qui voudraient s'approprier ces richesses, d'où l'impérative nécessité de renforcer notre unité, notre solidarité et construire l'avenir des générations futures". Mercredi, c'est la communauté de Djoiezi qui était reçue au palais présidentiel. Dr Mourchid s'est adressée au président Ikililou Dhoinine au nom de la délégation. Selon toujours le site beit-salam.km, le Dr Mourchid a démontré, en se référant au Coran, que "quand une communauté ou un individu a été touché par un malheur, on fait quatre choses" : "chercher à savoir comment ça s'est passé, puis partager, ensuite

faire en sorte qu'il y ait justice et enfin se réconcilier pour renforcer l'unité". Et le site officiel de la présidence rapporte que le médecin a affirmé que "c'est ce que nous tous

Comoriens, faisons en ce haut lieu de la République depuis l'arrestation des auteurs de la déstabilisation pour que plus jamais, notre pays ne revive pareils moments". La délégation

de Djoiezi, a comme toutes les précédentes, demandé que la sentence soit exemplaire pour dissuader d'autres tentatives, rapporte beit-salam.km.

Projet Pasco II : signature d'une convention de plus de trois milliards de francs pour le secteur de la santé

La convention du deuxième Programme d'appui au secteur de la santé aux Comores (Pasco II) a été signée hier, jeudi au ministère des Finances, entre le vice-président en charge des Finances publiques, Mohamed Ali Soilihi, et l'ambassadeur de France près de l'Union des Comores, Philippe Lacoste, et en présence de la ministre de la Santé, Moïnafourah Ahmed, et du directeur de l'Agence française de développement (Afd), Jean-François Vavasseur. Le projet Pasco II, d'une valeur de huit millions d'euros, soit environ trois milliards neuf cent trente-cinq millions de francs comoriens, financé par l'Afd vise à consolider et à garantir le maintien et le développement des actions menées par le projet. Mais contrairement au Pasco I, qui avait concentré essentiellement ses activités à Mwali et Ndzuwani, cette deuxième subvention intégrera l'île de Ngazidja. A noter que le Pasco II a axé ses priorités sur le Programme national de développement de la santé (Pnds) 2010-2014, qui comprend la santé de

la reproduction, la planification familiale et la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale. A travers ce projet, c'est l'amélioration de la qualité des soins et le renforcement du cadre institutionnel ainsi que les capacités du ministère de la Santé qui sont visés. Pour ce faire, le projet est reparti en quatre composantes prévues pour s'étaler jusqu'en 2017. "Le soutien à la planification familiale, le développement des ressources humaines, le renforcement des services de la santé et l'accessibilité financière et le financement par la performance" sont donc les points essentiels du Pasco II. Le Centre hospitalier national El-Maarouf verra, par exemple, ses locaux réhabilités et équipés, ce qui devrait permettre d'avoir "une meilleure articulation avec le service de néonatalogie afin de créer l'équivalent d'un "pôle mère-enfant" fonctionnel". Pour le vice-président en charge des Finances, si aujourd'hui l'Afd poursuit ce projet c'est parce que "les résultats du Pasco sont plus que probants". Un avis partagé par l'ambassadeur de France aux Comores,

Philippe Lacoste, qui a insisté sur le fait qu'il est vrai que les résultats sont positifs mais que "ce n'est pas encore suffisant". Cependant, les avis des deux personnalités sont concordants quant à l'idée de réduire les coûts liés à la santé maternelle à défaut que celles-ci ne soient gratuites. Dans ce sens, la ministre de la Santé a parlé d'amélioration de la santé de la maternité. Il est à savoir qu'à l'heure actuelle le Pasco I, qui pour rappel a commencé en 2007, a permis quelques réalisations notables sur les trois îles. A l'instar des réformes hospitalières qui ont permis de doter par décret les centres hospitaliers régionaux (Chr) et les hôpitaux de pole (Hp) de leurs organes de gouvernance. Et aussi de renforcer les capacités des centres de santé de district (Csd) et des postes de santé (Ps) à Ndzuwani et Mwali (extension de trois maternités, appui en équipements, équipements solaires, dotation en fonds de roulement de médicaments pour presque quarante huit millions notamment).

Abdallah Mzembaba

Consulter notre site
www.alwatwan.net

Enseignement : les examens nationaux de fin d'année sont avancés d'une semaine

Le calendrier des examens nationaux de fin d'année scolaire a été modifié et avancé d'une semaine. Cette modification est apportée par l'arrêté numéro 13-012/Men/ Cab modifiant le précédent du 12-026/Men/ Cab portant calendrier des examens de fin d'année scolaire, session 2013. C'est tout le calendrier qui est remanié, des examens de baccalauréats technique et général aux examens professionnels des

enseignants (Cap et Cae), en passant par le Bepc et l'examen de passage en classe de Sixième des collèges. Selon Mohamed Tohir, directeur adjoint de l'Office national des examens comoriens (Onec), "c'est pour se conformer aux calendriers internationaux des examens, mais également échapper un peu aux perturbations liées au mois de ramadan qui intervient en mi-juillet", explique-t-il. A cet effet, le nouveau calendrier est ainsi conçu :

les examens professionnels des enseignants (Cap et Cae) se dérouleront le samedi 15 juin 2013 au lieu du 22 juin et l'examen de passage en Sixième sera composé le samedi 22 juin 2013 au lieu du 27 juin. Pour le Baccalauréat, les épreuves d'éducation physique et sportive (Eps) débuteront le 17 pour finir le 26 juin. Quant aux épreuves écrites, elles commenceront le 29 juin pour finir le 20 juillet, et pour le Baccalauréat

technique, les épreuves écrites débuteront le 29 juin et pour finir le 4 juillet. En ce qui concerne les épreuves théoriques d'Eps et facultatives de dessin, le calendrier a fixé leurs déroulements au 12 juillet, et la semaine du 22 au 25 juillet est retenue pour les épreuves orales du deuxième groupe. S'agissant du Bepc, les épreuves d'Eps se dérouleront du 26 au 28

juin et les épreuves écrites du 8 au 10 juillet. Quant à l'épreuve théorique d'Eps, elle aura lieu le 12 juillet et les épreuves orales du 23 au 25 juillet. Par ailleurs, Mohamed Tohir se "félicite du déroulement de cette année scolaire qui est en train de s'achever sans perturbations", se réjouit-il.

Nassila Ben Ali



Archives

Mwali : une fête de 1^{er} mai pluvieuse

Malgré la pluie qui sévit dans l'île depuis quelques semaines, les syndicats, plus particulièrement ceux du corps enseignant (le Syndicat national des professeurs comoriens et le Syndicat national des instituteurs comoriens) ont battu le pavé dans la matinée du mercredi, à l'occasion de la célébration de la fête du travail. La marche s'est arrêtée sur la place du parking de l'Hôpital de Fomboni où les discours ont été axés sur le thème du dialogue social, travail décent pour un développement durable. Ce fût une occasion pour la

Confédération des travailleurs comoriens au niveau de Mwali, par la voix de son secrétaire régional, de condamner sans réserve la dernière tentative de déstabilisation du pays car, selon lui, il faut non seulement défendre les institutions et la démocratie mais il est aussi bon de savoir que chaque coup d'Etat entraîne un recul du pays et des travailleurs. Cette célébration se tient à la veille du procès en justice opposant les syndicalistes et les autorités insulaires à propos des malentendus financiers nés à partir de la dernière grève scolaire.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

VICE PRESIDENT CHARGE DU MINISTRERE DES FINANCES DU DUDGET DE L'ECONOMIE DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE EXTERIEUR CHARGE DES PRIVATISATIONS

FONDS D'APPUI AU DEVELOPEMENT COMMUNAUTAIRE
- FADC -

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie officielle de pose de première pierre à Jimilime, Ile Autonome d'Anjouan, pour le premier sous projet HIMO financé par un Don de la France mise en œuvre par l'Agence française de Développement (AFD)

L'Union des Comores a obtenu un Don de 3 millions d'aide budgétaire de la France. Le 19 février 2013, par la signature de la convention N°015/13/VPMFBEI/FADC, le gouvernement comorien a mis à la disposition du FADC, une partie de ce don (un million d'Euro) pour l'exécution d'un Projet HIMO dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux emplois à court terme dans certaines zones des Comores.

Ce programme de filets sociaux de sécurité aura comme effet les transferts de revenu ciblant les pauvres et les plus vulnérables à la pauvreté et aux crises, sous forme de travaux

à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Ce financement va permettre de mettre en œuvre 120 sous projets répartis dans les 3 îles de l'Union des Comores. Les sous-projets éligibles doivent être à Haute Intensité de Main d'œuvre(HIMO), de faible technicité et ne nécessiter que des petits matériels et outillages disponibles localement. Au moins 75% du coût du sous projet serviront à rémunérer les travailleurs qui seront au moins 50 par sous projet dont au moins la moitié sont des femmes.

Le mardi 30 avril 2013 à 11h30, Son excellence Monsieur le Vice Président en charge du ministère de la production, de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France aux Comores et son excellence Monsieur le gouverneur de

l'île autonome d'Anjouan ont procédé au lancement officiel du Projet HIMO à Anjouan par la cérémonie de pose de premier pierre du premier sous projet HIMO qui a eu lieu à Jimilimé.

La Directrice Exécutive Nationale



Fête du 1^{er} mai à Paris : manifestation contre la cherté des billets d'avion pour les Comores et contre le "visa Balladur"

Paris (France)

Correspondance

La communauté comorienne de France établie en Ile de France et environs s'est donné rendez-vous mercredi 1^{er} mai à la place de la Bastille. Ils étaient plusieurs dizaines de comoriens, pas pour un défilé de la fête du travail mais pour dénoncer une hausse du tarif du trajet Paris-Moroni à l'approche des vacances "d'été". C'est dire qu'ils ne sont pas trompés de date pour faire entendre leurs plaintes car c'est le fruit du travail qui sert à acheter le ticket de voyage.

La manifestation a servi de cadre aussi pour revendiquer une autre cause majeure pour les Comoriens partout où ils se trouvent, la suppression du "visa Balladur" dressant un "mur de la mort" entre l'île comorienne de Mayotte et les autres îles sœurs de l'archipel.

Ainsi "Réviser à la baisse les prix des billets d'avion France/Comores" et "Supprimer le visa Balladur", ont été les deux slogans qui ont animé la

marche. Le message a été donc clair pour la diaspora comorienne de la capitale française et sa région, exprimer vigoureusement son mécontentement vis-à-vis de la hausse des prix des billets d'avion à destination et au départ des Comores et surtout demander à l'ancienne puissance colonie la suppression immédiate du fameux visa Balladur qui, depuis son instauration, a causé la mort de plusieurs milliers de personnes voulant se rendre dans l'île de Mayotte.

Tout au long de la marche, les voyageurs ont été interpellés afin de revoir à la baisse les prix des billets d'avion qui n'ont cessé de grimper ces derniers temps.

Mais également les manifestants ont déployé des banderoles véhiculant des messages destinés aux autorités françaises : "Suppression du visa Balladur : 10.000 morts depuis son instauration, c'est déjà trop" ou en "Ayez pitié de nous et supprimez ce visa pour éviter les pertes humaines considérables".

Partie de la Bastille à 13 h, heure de Paris, la manifestation ayant regroupé des associations comoriennes de

Paris, des hommes, des femmes et des jeunes, devait se disperser sur les Champs Elysées, mais à cause de la pluie les manifestants se sont séparés, aux environs de 18 heures, place de la Nation au 12^{ème} arrondissement de Paris.

Un des organisateurs de l'évènement s'est montré satisfait de la forte mobilisation qui explique la prise de conscience de tout un chacun de l'importance des revendications avancées par la manifestation.

"Ce n'est qu'un début, nous allons continuer à manifester jusqu'à trouver une solution à cet épineux problème", a indiqué Amir Hassane.

Ali Saidou Mohamed dit Ghalibou pointe du doigt ces agences de voyage qui poussent comme des champignons et qui font de l'arnaque aux gens. "Nous ne sommes pas venus en France travailler pour ces agences", tempête le jeune venu directement de son Milembeni natal dans la région d'Itsandra.

Il a fini ses propos en exhortant les autorités, notamment comoriennes, à saisir les compagnies de voyage pour avoir un tarif raisonnable. Une



idée à laquelle s'aligne Radjab Moezni, vivant en France depuis dix ans, qui constate que les tarifs se sont vus "triples en un an". "C'est incompréhensible et je ne sais quoi faire car, avec mes quatre enfants, payer 1500 euros chacun pour aller en vacances, je ne pourrais pas avec toutes les difficultés de la vie en France", se plaint Marie Mohamed Ousseine.

Beaucoup soutient, à cet effet, qu'il

serait pratiquement impossible de pouvoir se rendre au pays visiter les familles à ce rythme de la hausse des prix des billets d'avion, eu égard à la crise économique et aux maigres salaires que le monde de l'emploi fait face actuellement.

En tout cas, d'autres manifestations sont prévues en juillet prochain, tous jours à Paris.

Mohamed Ahamada
Mohamed (Viloro)

Coopération décentralisée Une mission française séjournera à Moroni en ce mois de mai

Le sénateur maire de Dunkerque, qui est également président de Cites Unies France, Michel Delebarre, et Stéphane Troussel, président du Conseil du département de la Seine Saint-Denis, séjourneront à Moroni au cours de la semaine du 20 mai, confirme le

cabinet du gouverneur de Ngazidja. Les deux responsables français vont effectuer, avec des représentants de la région Paca, la première mission du "groupe Comores" des collectivités locales françaises.

A cette occasion, une convention de coopération décentralisée

devrait être signée avec la Communauté Urbaine de Dunkerque tandis que des réunions techniques permettront des échanges utiles. Pour rappel, le gouvernorat de Ngazidja a signé une convention de coopération décentralisée avec le département de la Seine Saint Denis.

Le maire de Dunkerque, au nord de

la France, "est considéré non seulement comme un partenaire mais surtout comme un ami", avait dit Mohamed Djimbanou, secrétaire général du gouvernorat de Ngazidja et ancien ambassadeur des Comores en France.

L'ancien ministre d'Etat français et ses services avaient accueilli à Dunkerque, le 24 novembre der-

nier, "des assises de la diaspora comorienne". A noter que le séjour de la mission française coïncidera avec les activités célébrant le deuxième anniversaire de l'élection de Mouigni Baraka à la tête de la Grande Comore.

Le gouverneur avait expressément souhaité que la mission arrive à Moroni cette période.

Point de vue Patrimoine en péril

Les tentations de la table rase sur les bâtiments anciens par le mouvement moderne en architecture ne constituent-elles pas une sorte de déni identitaire ?

En effet, les villages et les villes en particulier Moroni dans la zone de Badjanani-Mtsagani-Djoimoidji, perdent les traces qui nous lient avec un passé qui justifie notre origine. La destruction et/ou la modernisation des maisons traditionnellement construites là où nous considérons comme la Médina de la capitale, constituent une perte considérable d'une identité intemporelle que l'on trouve dans ces maisons.

L'Etat au lieu de chercher comment préserver ce patrimoine en considérant ces zones comme étant des **Zones classé historique** c'est-à-dire que toutes modifications doivent être

soumises à un cahier de charge pour ne pas perdre notre histoire, reste impuissant face à ce mouvement qui nous projette brutalement vers une architecture mondialement symbolisée. Les pays, les villes n'ont ni les mêmes patrimoines ni les mêmes histoires.

Que démolit-on ? Que transforme-t-on ? Et que faire ? Les réponses à toutes ces questions engagent le Ministère de l'aménagement, le Ministère du tourisme, l'UNESCO, les historiens etc. qui doivent engager une volonté obsessionnelle de conservation des patrimoines, non seulement pour des raisons économiques, identitaires mais aussi pour faire de la diversité une richesse.

Saïd soule Saïd
Enseignant à l'IFERE,
Université des Comores




Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (republication)

Pré-qualification des structures et consultants pour la provision de biens et services

Les offres devront parvenir
au PNUD – Comores au plus tard le 17 mai 2013 à 12h00

Le Bureau du PNUD en Union des Comores invite les fournisseurs, les compagnies nationales et internationales, les cabinets d'audit, les cabinets de conseil en Génie civil, les consultants, les institutions privées et paraétatiques, ainsi que les ONG N/I à se référer aux liens ci-dessous.

<http://www.km.undp.org/opportunity.htm>
<http://procurement-notices.undp.org/index.cfm>
<https://www.ungm.org/Notices/Notices.aspx>

Nous vous remercions.

 PNUD / UNDP – Programme des Nations Unies pour le Développement
 Système des Nations Unies
www.km.undp.org – www.km.one.un.org

B.P. 648 - Moroni
 Union des Comores
 +269 773 1558

Fait divers : une femme a donné un coup de poignard mortel à "son mari"

Ali Ahamada Hassani, originaire de Lingoni à Ndzuwani, a succombé à ses blessures lundi au centre hospitalier El-Maarouf de Moroni. L'homme a été victime d'un coup de poignard fatal donné par sa femme. Cet acte a été commis, selon Nassuf Kaissane, commissaire central de la police nationale, le lundi 29 avril, aux environs de 17 h 30 au quartier de Mbuweni à

Moroni, suite à une dispute conjugale en rapport avec un problème de divorce.

Dans la journée d'hier, jeudi, la femme était entendue par la justice après une journée et demie de garde à vue au commissariat central. "Nous avons recueilli toutes les informations nécessaires et nous avons remis l'accusée au parquet de Moroni, comme la loi l'exige", a fait savoir le commissaire central. Après

l'enquête menée par la police, qui était d'ailleurs la première à être contactée et à se rendre sur les lieux, il a été établi que les conjoints ont échangé de coups et la femme s'est, par la suite, saisi d'un couteau de cuisine qu'elle planta dans l'estomac de son compagnon. "Ce que nous appelons en termes techniques coups et blessures volontaires entraînant la mort", explique Nassuf Kaissane. Cela veut

dire que la femme est accusée d'un "meurtre volontaire". Il est rapporté que la femme aurait été répudiée avec trois tvalaka par son mari il y a un mois, fait que ce dernier aurait finalement nié.

Commissaire Kaissane salue les efforts fournis par ses hommes afin de mettre la main sur la présumée meurtrière. "Je félicite les membres de la police qui ont investi toute la capitale et patrouillé tous les lieux pour arrêter, vers 19 h 30 c'est-à-dire deux heures après, la meurtrière à bord d'un taxi", a confié le

commissaire. "Je tiens également cette opportunité pour appeler les citoyens à coopérer en cas d'un acte criminel, surtout de meurtre, car c'est grâce à la coopération des voisins que la police a pu mettre la main sur la meurtrière, même s'il a fallu arrêter ses voisins pour qu'ils puissent nous orienter en ce qui concerne son identification", a-t-il ajouté. "Il reste à la justice de déterminer son sort", a indiqué le commissaire le central.

Nassila Ben Ali



ERRATUM

Inondations d'avril 2012 : 61 millions dépensés et non pas 31 millions

Il y a eu erreur dans la compilation des chiffres du rapport d'utilisation des fonds destinés aux sinistrés de Hambu et de Bambao publiés dans ces colonnes hier. Le coût total des opérations engagées est de 61.331.750 et non pas

31.000.000fc. Cet argent a été dépensé dans deux types d'activités : d'abord la construction et la réhabilitation de 25 maisons en tôles (31.331.750), puis l'achat et la distribution de ciment (30.000.000 fc). Il reste 12 millions dans le compte ouvert à cet effet à la Snpsf.

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Postes et Télécommunication, de la promotion des nouvelles Technologies, de l'Information et de la Communication, chargé des Transports et du Tourisme



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE CONCOURS

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) porte à la connaissance du public que pour les besoins de la Représentation de l'ASECNA aux Comores, un concours de recrutement des pompiers d'aérodrome se déroulera du 13 au 16 mai 2013 pour les épreuves pratiques et le 17 mai 2013 pour les épreuves théoriques. En outre, les inscriptions se feront en ligne sur www.eamac.ne jusqu'au 06 mai 2013 date limite

Les épreuves porteront sur les matières suivantes:

Matières	Durée	Coefficients	Notes éliminatoires
EPS	-	2	08/20
Conduite automobile	-	2	10/20
Mathématiques	02H00	3	05/20
Français	02H00	2	05/20
Anglais	02H00	1	05/20

NB :

1. A l'issue de la phase pratique (EPS et conduite automobile), tous les candidats ayant obtenu une note éliminatoire ne seront pas admis à prendre part aux épreuves théoriques.
2. Les candidats admis titulaires du permis de conduire B devront obligatoirement posséder le permis de conduire les véhicules de catégorie C dont droit à la conduite des véhicules d'au moins 26 tonnes avant leur mise en route pour l'ERSI.
3. Les candidats admis à l'issue du concours devront obligatoirement se présenter à l'ERSI munis d'un certificat médical de type SYGICOP/(2222332) délivré par un médecin désigné et

agréé par l'ASECNA.

Conditions d'admission aux concours:

- Etre détenteur d'un certificat d'aptitude médical autorisant l'accès au concours
 - Age limite maximum 25ans d'âge au plus au 31 décembre 2013
 - Avoir au moins une taille 1,60m et un poids de 60KG
 - Etre titulaire au moins d'un permis de conduire B en cours de validité, la détention d'un permis C est exigible pour conduite des véhicules d'au moins 26 tonnes (retenue en priorité).
 - Etre titulaire du BEPC ou diplôme équivalent.
- Les candidats titulaires de Baccalauréat technique, BEP et CAP en mécanique auto informatique ou hydraulique/pneumatique seront prioritaires au recrutement.

Les dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'inscription indiquant nom, prénom, âge, nationalité, adresse
- Une copie certifiée du diplôme exigé
- Un permis de conduire B en cours de validité permis C exigible et sera retenue en prioritaire
- Un extrait d'acte de naissance
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3mois
- Certificat de nationalité
- 2 photos d'identité 4X4
- Un certificat d'aptitude médical autorisant l'accès au concours

Inscription en ligne auprès de : www.eamac.ne

• Les dossiers de candidature doivent être transmis et adressés en ligne à Monsieur le Directeur de l'ERSI.

Email : ersisecc@asecna.org

Pour tout renseignement complémentaire contacter l'ANACM.

Moroni, le 30 avril 2013

La Directrice des Ressources et de la Logistique
Mme RAYANE OMAR

Sports : un manque criant d'entraîneurs des équipes nationales

Certaines fédérations sportives comoriennes évoluent sans dirigeants techniques. Ceux qu'on appelle entraîneurs ou coaches ne constituent pas une préoccupation chez certaines fédérations nationales. Leur importance et rôle sont tout simplement ignorés.

Le phénomène de passer outre l'engagement de techniciens dans les staffs des fédérations traduit le manque d'une politique de développement de certaines disciplines sportives, notamment le football.

Fait plus marquant, l'équipe nationale de football n'a pas d'entraîneur depuis quatre mois. Ali Mbaé dit Camara, technicien national de football, a rendu son tablier au comité exécutif national de football depuis janvier dernier. Mais depuis, aucune réaction de la part de la Fcf pour lui trouver un remplaçant. "J'ai démissionné depuis janvier dernier", rap-

pelle Camara, ancien coach national, ajoutant que: "Je suis au courant de rien par rapport au recrutement par la Fcf d'un nouvel entraîneur. Je confirme que je n'ai rien appris sur l'engagement d'un encadreur des Célacanthos".

Des fédés désorientées

La même situation est vécue par de nombreuses disciplines sportives dans le pays où l'on a tendance à négliger le sport de façon générale. Si le football, l'épreuve la plus pratiquée dans l'archipel est sans entraîneur, la lutte, le judo ou le tennis de

table n'en feraient pas l'exception.

Mais les fédérations affichent beaucoup plus de soucis financiers que techniques. Celle du judo en est le bon exemple. Elle est la moins anxieuse de son département technique. "Nous pensons à nos athlètes.

Nous avons un projet de développement en leur faveur. Mais nous devons nous régulariser certaines amendes au niveau international avant de s'y mettre", reconnaît José Chakrina Nouridine Abodo, président du judo comorien.

Un directeur technique national (Dtn), il faut le rappeler, est un élément indispensable pour le développement d'une discipline sportive. A part l'athlétisme, le football ou le basketball, peu de formations sportives nationales travaillent en fonction d'un projet technique. "Soilili Issouf dit Africa assure ce poste en athlétisme. Cet ancien entraîneur national est à ce poste depuis deux ans. Comme nous n'avons pas des moyens, il travaille en collaboration avec d'autres techniciens qualifiés dans toutes les régions de chaque



Ali Mbaé dit Camara

île", dit son président Hilmy Aboud Saïd. Pour certaines "fédés", on peut y constater un responsable qui assure plus d'une fonction, notamment en handball.

L'infatigable Athoumani Yahaya alias Magasto est légitimement le principal administrateur du handball national et est également membre du staff technique de la sélection comorienne. "C'est vrai dès fois, on se sent

obligé d'assurer le travail d'un autre si celui-ci fuit sa responsabilité. On essaie d'aller de l'avant mais ceux qui pourraient nous aider restent à l'écart", tente-il de se justifier. Ces familles sportives manquent d'une bonne gestion de ressources techniques humaines causée par la transparence de leurs Dtn.

Elie-Dine Djouma

Special olympics : la structure nationale cherche désespérément un abri

Depuis deux ans, le Spécial olympic comorien ne dispose pas de local pour mieux mener ses activités. Elle traine cette situation depuis sa création en 2009 et cela malgré la subvention de 5000 dollars (1.863.362 francs comoriens) octroyée par le spécial olympique international.

L'institution d'encadrement sportif, culturel et social des handicapés mentaux n'a toujours pas de siège. Une situation qui ne facilite pas l'activité de cette organisation qui a bien représenté les couleurs du pays, au moins deux fois, à des compétitions internationales. "C'est vrai que nous travaillons sans siège. On n'a pas un bureau de travail depuis notre création en 2009 et cette situation pénalise nos activités", confirme Mohamed Mfoihaya, président du spécial olympique national.

Mfoihaya reconnaît, en effet, que son institution avait reçu une promesse du gouvernement pour la construction de son siège. Mais Abdillah Mohamed Mjasiri, administrateur du "Spécial" révèle qu'on leur a viré une somme qui devait être destinée à l'aménagement d'un siège. Cinq mille dollars (1.863.362 francs comoriens) est le montant qui a été octroyé au Spécial olympic local en 2010 par l'instance internationale.

Ce financement serait destiné à l'aménagement d'un bureau plus le recrutement d'un agent permanent du local. Mais pour l'instant, rien n'est encore fait. Et pourtant

Aboubacar Soundi, coach national des athlètes handicapés mentaux, soutient qu'une démarche a été engagée dans ce sens mais sans succès.

"On a écrit au responsable du Rotary club de Moroni de nous accorder un espace au sein de son siège pour construire notre quartier général", avance-t-il avant d'ajouter que "comme nous intervenons dans presque les mêmes activités en faveur des personnes vulnérables et handicapés mentaux, nous aurions intérêt de partager le même espace".

Le spécial olympique, en général, n'intervient pas seulement dans le domaine sportif. Contrairement à celui des Comores qui n'existe, jusqu'aujourd'hui, que dans le sport.

Mais techniquement, le Spécial tente d'avancer malgré ce handicap. "Nous sommes en pleine sensibilisation avec un premier déplacement en mars dernier à Mwali. Techniquement, nous évoluons bien en marge des préparatifs des prochains jeux spéciaux olympiques, Los Angeles 2015", conclut Aboubacar Soundi.

Elie-Dine Djouma

VIGOR
A TURKEY'S GROUP COMPANIES
"SINCE 1980"

Avec nous, vous voyagerez vite, confortablement, en toute sécurité et pour pas cher...

SEA STAR SERVICES SA
www.seastarcomoros.com

Lieu de départ	Lieu d'arrivée	Durée de traversée	Prix en en classe économique	Prix en en classe affaire
Grande Comores	Anjouan	3 heures	12 500 kmf	17 150 kmf
Grande Comore	Mohéli	1 heure	10 000 kmf	15 000 kmf
Anjouan	Grande Comore	3 heures	12 500 kmf	17 500 kmf
Mohéli	Anjouan	1 heure	10 000 kmf	15 000 kmf

Bagage autorisé : 20 kg par personne

Tous les jours à partir de 08h 00 du matin

La mer, c'est notre métier

Consulter notre
site www.alwatwan.net

Nassadjah : "Nous sommes les vrais ambassadeurs de ce pays"

Nassadjah, que l'on ne présente plus pour le monde du reggae aux Comores comme en France, donne un concert le 11 mai prochain au Centre de création artistique des Comores (Ccac), sis au Mini-zone industrielle Mavuna à Moroni. Une occasion pour revenir sur son parcours. Il nous parle ici de sa naissance, de ses espoirs mais aussi de son seul regret. Interview.

Parlez-moi de vous ?

Je m'appelle Nassor Hadji Ali, je viens d'Ikoni et je vis à Nantes depuis une trentaine d'années et suis plus connu sous le nom de Nassadjah.

Comment avez-vous atterri dans la musique ?

Quand ma mère était enceinte de moi, Nassor Soileh était venu à Majunga pour y donner un concert, elle a tellement aimé qu'elle s'est promis que si l'enfant qui était dans son ventre était un garçon, elle l'appellerait Nassor ; son vœu s'est réalisé, je chante depuis une trentaine d'années même si j'ai commencé à le faire professionnellement, il y a de cela 20 ans.

Quand est-né "Nassadjah" ?

Nassadjah a vu le jour en 2003 mais auparavant j'étais dans un groupe qui s'appelait "Unity Reggae Style" qui était composé de trois jeunes d'Ikoni. Avec ce groupe, nous avons sorti trois albums ; le premier a été mixé par "Mad Professor", le deuxième par "Denis Bovell" (des grands noms du reggae) et le troisième par nous-mêmes. C'est quand on s'est séparé pour diverses raisons que j'ai pris le nom de "Nassadjah". Je n'ai sorti qu'un album en solo

"Holambe". J'ai par la suite sorti plusieurs 45 tours en "Sound System".

Pourquoi avoir choisi le reggae ?

C'est la musique qui m'a le plus touché. Elle est en rapport avec la vie. Le reggae, c'est un état d'esprit, une philosophie de vie. C'est une musique pour tous les peuples sans distinction aucune, que tu sois Chinois, Arabe, Français, Comorien.

Un regret ?

Si je pouvais remonter le temps, j'aurais directement commencé par le reggae. Vous savez, j'ai fait du zouk, du Twarab.

Votre plus belle réalisation ?

Mon arrivée aux Comores en 2003 après 20 ans d'absence. J'ai la certitude aujourd'hui, après avoir fait ce concert, de pouvoir mourir tranquille. Et puis vous savez, le but de ma musique, c'est de vendre mon pays. Nous sommes les vrais ambassadeurs de ce pays, en ce sens qu'à l'étranger, grâce à nous, le pays est plus connu. Nous faisons voyager les gens.

Votre musique est engagée, pourquoi ?

Ma musique est engagée parce que c'est l'essence même du reggae, c'est pouvoir parler à la population

armé de son texte et de son micro.

Que pensez-vous de la nouvelle génération de musiciens ?

Je pense qu'elle évolue très bien, en tous cas, les reggae men évoluent bien. Je dirai même que c'est la seule chose qui évolue bien dans ce pays à l'instar de "Justice Band". Je voudrais être une locomotive pour que ces jeunes puissent avoir un repère. Qu'il y ait sur place des musiciens formés qui puissent accompagner les artistes comoriens venant de l'étranger serait mon plus grand souhait. Les jeunes ont un potentiel énorme, à nous des les encourager. Et ils aspirent à vivre de leur musique.

Quels sont vos objectifs directs ?

Je donne un concert au Ccac le 11 mai prochain, jour-anniversaire de la mort de Bob Marley. Le Reggae est une musique qui réunit les gens. D'ailleurs, il s'intitulera "Nassadjah and Friend's". J'y ai invité Maalesh, Cheick Mc, Dadiposlim, Nazir, Adrachi et Justice Band.

Quel message voudrais-tu faire passer lors du concert ?



Tous les artistes qui participeront au concert feront passer un message d'Egalité et de Justice.

Que pensez-vous de la situation aux Comores ?

La situation n'est pas stable. Cela ne nous motive pas que ce soit dans l'investissement personnel ou autre parce que les choses stagnent et même empirent.

Quelles dispositions aimerais-tu voir l'Etat prendre par rapport à

la culture ?

J'aimerais que le ministère s'engage un peu plus dans la culture car ce n'est que grâce à elle que nous pourrions vendre le pays, vendre dans le sens de le faire connaître.

Mot de la fin ?

Que le peuple vienne nombreux à mon concert, le 11 mai pour qu'ensemble, nous puissions brûler Babylone (oppression, corruption et illusion).

*Propos recueillis par
Faïza Soulé Youssouf*

Témoignage fou : qui est fou et qui ne l'est pas dans ce monde fou ?

« Le rire n'est pas enflammé par la disparition d'un enfant », aime dire le Comorien devant toute situation mêlant compassion et farce. Le dernier vendredi d'avril dernier, j'ai vécu une scène qui a fait, à la fois, ma plus grande joie mais aussi le grand regret de ma vie, en me rendant à un mariage coutumier, à Fomboni, à bord de la Mégane Scenic d'Attoumane Assane Maoulana.

Mais arrivés à quelques dizaines de mètres de notre destination, nous nous sommes trouvés devant un spectacle qui nous a laissés émus, bouche-bée avec un regard stupéfié de la scène qui s'offrait gratuitement devant nous.

Un spectacle qui serait anodin entre un homme assis, en grande conversation avec un autre debout, le tout ponctué de grands éclats de rires, si l'homme assis ne portait pas une chaîne métallique, attachée à une de

ses jambes depuis les années 1980, alors que l'autre n'était que Hatubou, plus connu sous le surnom de Dédé, que les hommes et femmes bien-pensants considéraient comme fou depuis plus de 50 ans.

Qu'est-ce qu'ils ont pu se dire, notre Dédé et Mgeraza, pendant quatre minutes sous notre regard et à mon grand regret et une faute professionnelle, que je m'en voudrais à vie, de n'avoir pas avec moi mon petit appareil photographique, qui m'aurait permis d'immortaliser ce grand moment de tolérance, puisque il aurait pu démontrer aux nombreux récalcitrants que tout le monde a droit au bonheur.

En tous cas c'est une image que j'aurais toujours dans ma rétine et mon grand regret et de ne pas pouvoir la partager. Et après tout, allez savoir qui est fou et qui ne l'est pas dans ce monde fou.

Riziki



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE, DES ARTS, DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

UNIVERSITÉ DES COMORES

APPEL A CANDIDATURES

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Fonction Publique, des Réformes administratives, des Droits de l'Homme et des Affaires Islamiques, l'ordre des avocats et le Centre Universitaire de Formation Permanente (CUFOP) lancent un appel à candidatures dans le cadre du renforcement des capacités du ministère de la justice pour le recrutement d'avocats stagiaires et de notaires. Le recrutement se fera de la manière suivante :

1) Sélection des candidats :

- Pour être autorisé à passer l'examen, les stagiaires avocats doivent avoir un niveau de BAC+5 en droit.
- Pour les notaires un minimum de BAC+3 en droit ou études équivalentes est requis.

2) Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comprendre

re les éléments suivants :

- Un casier judiciaire d'au moins trois mois
 - Une lettre de motivation adressée au Directeur du CUFOP
 - Copies des diplômes et attestations certifiées
 - Une Photocopie de la carte d'identité nationale
- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 11 mai 2013 à 11H30 aux adresses suivantes :
- Ngazidja : Centre Universitaire de Formation Permanente Site Karthala en face du Cosep
 - Anjouan : Université des Comores - site universitaire de Patsy.
 - Mohéli : Université des Comores - site universitaire de Mohéli.

Pour plus d'informations, veuillez vous présenter dans ces différents sites ou nous contacter par téléphone au 773 89 46.